



Recensement militaire

Les jeunes gens nés en avril-mai-juin 2008 doivent se faire recenser avant le 31 juillet 2024.



Ceux nés en juillet-août-septembre doivent se faire recenser avant le 31 octobre 2024. Apporter le livret de famille.

ETAT CIVIL

NAISSANCE :

-Mattia COUSIN



-Augustin BRODIN

-Julia LERALLU

MARIAGES :

DECES :

-Juliette LIBERT Epouse DESLANDES

-Marie Louise DOUVINET Veuve LEDEME

ORGANISATION DES DECHETERIES DU 15/07 AU 24/08

DECHETERIE DE COUTERNE

Jours et horaires du 15/07 au 10/08

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	9h - 12h		9h - 12h		9h - 12h
APRES-MIDI	14h - 18h		14h - 18h		

DECHETERIE DE CEAUCE

Conditions particulières du 27/07 au 14/08

Ouverture aux jours et horaires habituels sauf ci-dessous

Ouverture uniquement le matin les samedi 27/07, 17/08 et 24/08

Fermeture les lundi 05/08, vendredi 09/08, lundi 12/08, mercredi 14/08

DECHETERIE DE JUVIGNY SOUS ANDAINE

Ouverture spécifique du 15/07 au 10/08

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		9h - 12h			
APRES-MIDI	14h - 18h		14h - 18h	14h - 18h	14h - 18h

DECHETERIE DE PASSAIS

Ouverture spécifique du 05/08 au 24/08

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					14h - 18h
APRES-MIDI	14h - 18h		14h - 18h		

Ouverture uniquement l'après-midi également le samedi 27/07

Fermeture le samedi 10/08 (ouverture de Céaucé)

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE

Tél : 02 33 14 05 52

MERCREDI : 16h00-18h00

JEUDI : 10h30-12h30

VENDREDI : 16 H30-18 H30

SAMEDI : 10 H00-12 H00

CHANGEMENT D'HORAIRES DE LA POSTE : TEL : 02 33 14 05 52



Du 06 au 24 août 2024,
l'Agence Postale Communale sera ouverte
au public de la façon suivante :





Le mot du Maire



9 août 560 : mort de saint Ernier, fondateur de la paroisse de Ceaucé, il y a près de quinze siècles.

13 août 1944 : après 4 ans d'occupation et plus de 2 mois de bombardements, l'élément de reconnaissance de la 1ère division d'infanterie des Etats Unis atteint Ceaucé abandonnée la veille par les Allemands ; c'est la libération, en ce jour béni de la fête de saint Ernier, il y a 80 ans.

11 août 2024 : fête de saint Ernier toujours et 80ème anniversaire de la libération de Ceaucé que nous nous apprêtons à célébrer dans la joie.

Voilà trois dates qui encouragent l'unité, la pérennité et la joie de vivre de notre commune, le 2ème dimanche d'août devant être et demeurer le premier repère de notre cohésion.

Bonne fête à tous les ceaucéens de souche ou adoptés et bonne fête à tous ceux qui s'y associeront.

Que vive Ceaucé !



LE MAIRE VOUS RÉPOND

L'actualisation de la signalétique est à l'étude.

Le foyer Louis Terrenoire n'ayant pas été destiné à accueillir l'organisation de repas, son équipement électroménager est assez sommaire ; néanmoins, il peut être amélioré et il le sera.

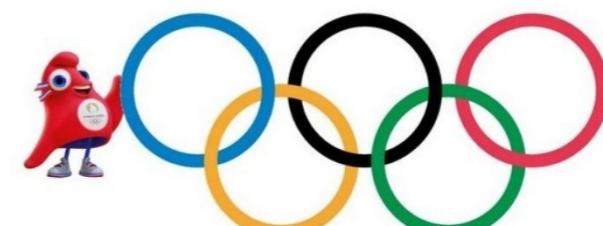
Une réflexion est engagée sur l'aménagement des abords du foyer Louis Terrenoire pour le rendre plus attractif et convivial.



Enigme du bulletin

Quel continent représente les anneaux olympiques ?

ENIGME
des anneaux



GYM

CEAUCÉ ENERGYM



Ceaucé Energym vous propose des cours de gym adultes (aérobic-stretching) avec Marta Castellanos le jeudi de 20h15 à 21h15 (hors vacances scolaires).

Reprise : Jeudi 5 septembre 2024 à la salle omnisports de Ceaucé

Cotisation annuelle : 80 € (assurance comprise)

Possibilité de faire 2 séances d'essais

Renseignements :

Véronique DESMONTS 06-78-11-81-88

Josiane TRUFFAULT 02-33-38-37-64

Michaëlle JEHIER 02-33-30-02-67

Christine MORIN 02-33-37-71-79

CEAUCÉ

FÊTE DE ST-ERNIER

11 AOÛT 2024

BUVETTE ET
RESTAURATION
SUR PLACE



**PROCES VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 avril 2024**

Le procès-verbal de la réunion du 25/03/2024 a été adopté à l'unanimité.

1) FINANCEMENT DU VRD DE LA RESIDENCE SENIORS-PARKING LOGEMENTS SOCIAUX ET MICRO-CRECHE PAR UN PRËT AU CREDIT MUTUEL

L'assemblée DECIDE de contracter un emprunt de 200 000 € auprès du CREDIT MUTUEL afin de financer les travaux de VRD et de parking de la résidence seniors, des logements sociaux et de la micro-crèche, à un taux fixe de 4.17 %, remboursable sur une durée de 15 ans, échéance dégressive trimestrielle, frais de dossier 200 €.

2) DEMANDES DE SUBVENTIONS 2024

BÉNÉFICIAIRES	2023	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL 2024
Truite Domfrontaise	50.00 €	A l'unanimité : 50.00 €
Comité Jumelage du Bocage	300.00 €	/
Danse domfrontaise	refus	refus
Comice cantonal Agricole	150.00 €	A l'unanimité : 150.00 €
Ecole Ange Gardien Domfront	Refus (école sur Ceaucé)	Refus-14 contre
Piégeurs ragondins	Achat de 3 cages	/
UNSS Collège Goscinny	1000.00 €	1000.00 € (M. RIDEREAU n'a pas pris part au vote)
A S Gorronaise	Refus	Refus
MFR HALEINE	150.00 €	A l'unanimité : 150.00 €
Badminton de CEAUCE	/	A l'unanimité : 500.00 €
Paroisse St sauveur	Refus association cultuelle	/
Comice d'arrondissement de Domfront	150.00 €	A l'unanimité : 150.00 €
CLIC du Bocage	Compétence communautaire	Compétence communautaire
APE Ecole Lancelot	Compétence communautaire	Compétence communautaire
UCAL de CEAUCE	/	/
Vélo Club Domfrontais		Refus
Visite de malades		Refus
Souvenir Français		50.00 € - (10 pour – 5 contre)
TOTAL	1800.00 €	2050.00 €

Le trou Normand



Comme de coutume lors du festival international de folklore organisé par l'association domfrontaise Le Trou Normand, jeudi 4 juillet, Michel Dargent, maire de Ceaucé, a souhaité la bienvenue au groupe hébergé par les familles de Ceaucé lors d'un pot d'accueil offert par la municipalité. Cette année il s'agissait du groupe martiniquais Pom'Kanel, venu de Basse Pointe et présidé par son fondateur Albert Alamélu (surnommé D'Jessy).

Le samedi soir, une représentation offerte par le groupe martiniquais Pom'Kanel et le groupe lituanien Rags a ravi un public nombreux et chaleureux à la salle ominiports de Ceaucé.





Union Nationale des Combattants



Le 11 août prochain, Ceaucé va rendre hommage à Thérèse Guillou.

THERÈSE GUILLOU

2 octobre 1920 - 26 mars 2012

Le 1er septembre 1945, le général De Gaulle s'adressait à Thérèse Guillou en ces termes :

« Répondant à l'appel de la France en péril de mort, vous avez rallié les Forces Françaises Libres.

Vous avez été de l'équipe volontaire des bons compagnons qui ont maintenu notre pays dans la guerre et dans l'honneur. Vous avez été de ceux qui, au premier rang, lui ont permis de remporter la victoire.

Au moment où le but est atteint, je tiens à vous remercier amicalement, simplement au nom de la France. »

Née le 2 octobre 1920 à La Haute Chapelle, orpheline dès son jeune âge, Thérèse Guillou est Pupille de la Nation à la suite de la première guerre mondiale. Elle est alors confiée aux sœurs franciscaines de Perrou et va à l'école à Ceaucé où réside sa grand-mère Victoire Lhomer, née Piquet.

Plus tard, adolescente, elle est placée comme gouvernante des petits enfants du maréchal Foch chez qui elle fera la connaissance d'un officier du nom de Charles De Gaulle.

A 21 ans, le 1er juin 1942, elle rejoint les Forces Françaises Libres. Elle est incorporée au Bureau Central de Renseignement et d'Action (BCRA) comme agent de renseignement, sous les ordres du colonel Passy. Elle effectue de nombreuses missions, dont certaines en territoire ennemi.

Elle est arrêtée le 4 janvier 1944 par la Gestapo. Emprisonnée à Fresnes, elle est transférée dans les locaux de la rue des Saussaies où elle est torturée. Elle ne sera libérée qu'après le 25 août 1944.

Après la guerre, refusant les honneurs, Thérèse Guillou s'engage comme infirmière à l'assistance publique et élève seule ses trois enfants dans les valeurs patriotiques.

Pendant près de 40 ans elle soigne avec dévouement malades et accidentés et se voit décerner deux médailles d'honneur. Elle prend sa retraite en 1983.

Dès lors, elle représente l'association Brutus-Boyer puis le réseau Libération Nord. Porte-drapeau, elle assiste à de nombreuses cérémonies à l'invitation de la Présidence de la République. Lors du cinquantenaire de l'appel du 18 juin, elle est reçue par la reine mère d'Angleterre.

A partir de 2007, sa santé se dégrade et au terme d'une maladie particulièrement invalidante, elle s'éteint à l'hôpital de La Salpêtrière le 26 mars 2012, entourée de ses enfants et petits enfants.

Thérèse Guillou était titulaire de la Croix de Guerre 1939-1945 avec étoile de vermeil et citation à l'ordre du Corps d'Armée, de la Croix du Combattant Volontaire, de la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance et de la King's Medal for courage in the cause of Freedom.

3) PROPOSITION DE NOMINATION DE LA MEDIATHEQUE

Après discussion et en avoir délibéré, l'assemblée par 1 abstention et 14 pour DECIDE de donner le nom de « François WILLIAMS » à la médiathèque de CEAUCÉ.

4) ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE POUR LA RENTREE 2024-2025

L'assemblée DECIDE de maintenir l'organisation du temps scolaire actuellement en place pour la prochaine rentrée scolaire 2024-2025.

- CHARGE Monsieur le Maire d'en avertir Monsieur le Directeur de l'école Lancelot du Lac.

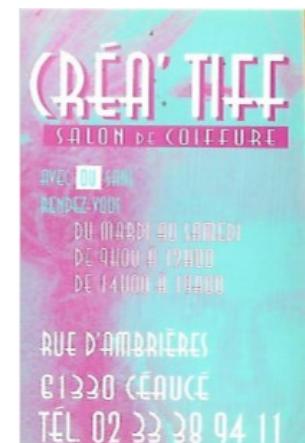
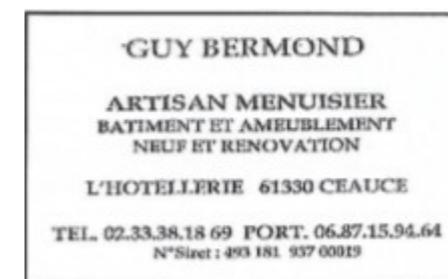
5) APPROBATION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE

- APPROUVE sans réserve, la charte du Parc naturel régional NormandieMaine 2024-2039 ainsi que ses annexes, dont les statuts modifiés du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Normandie-Maine, et AUTORISE le Maire à signer les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants.

6) ACQUISITION D'UNE PARTIE DE TERRAIN APPARTENANT A L'ANCIEN SYNDICAT MIXTE DE LA VOIE VERTE

7)

L'assemblée à l'unanimité DECIDE d'acquérir une partie de la parcelle YO52 au lieudit « La Theillaie » pour une surface de 2a 60ca au prix de 0.36 € le m², soit 93.60 € et AUTORISE le maire à signer l'acte de vente et tout autre document à intervenir.



**PROCES VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 mai 2024**

Le procès-verbal de la réunion du 15/04/2024 a été adopté à l'unanimité.

1) DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION DANSE MODERNE DOMFRONTAISE

Après discussion et en avoir délibéré, l'assemblée à l'unanimité DECIDE de ne pas donner suite à la demande de l'association, la commune ne subventionnant que les associations de son territoire.

2) DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ASSAINISSEMENT.

Entendu cet exposé, l'assemblée à l'unanimité DECIDE de recourir à une décision modificative N°1 du budget assainissement comme suit :

- dépenses d'investissement : compte 2158-041 pour 5 850.00 €
- recettes d'investissement : compte 203-041 pour 5 850.00 €.

3) ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT DES VESTIAIRES DU FOOT – MODIFICATION DU FONDS DE CONCOURS

Après discussion et en avoir délibéré, par 4 voix contre (Mme LERALLU, Mme HAMARD, Mme BADEUIL et Mme BOITTIN qui s'insurgent du coût exorbitant des vestiaires), 3 abstentions et 8 voix pour le fonds de concours demandé à la commune de CEAUCE d'un montant de 81 993.31 € pour financer les travaux de vestiaires du foot est accepté.

Monsieur le Maire est chargé d'en informer les services compétents de la CC Andaine-Passais.

4) PROGRAMME VOIRIE 2024 – MODIFICATION DU FINANCEMENT

Monsieur le Maire :

- rappelle à l'assemblée la décision du conseil municipal du 26 février 2024 arrêtant le programme voirie 2024 à 86 081.40 € HT (réparation + busage).

- informe les membres du conseil municipal que par délibération du 28/09/2023, la CC Andaine-Passais a décidé d'indemniser les entreprises titulaires du marché public de la voirie, en raison du surcoût dû à la crise. Cette indemnité est répercutée sur les communes de la CC, notamment pour CEAUCE, elle s'élève à 7 713.93 €.

Après discussion et en avoir délibéré, et afin de ne pas grever le budget de la commune, l'assemblée, à l'unanimité, se trouve dans l'obligation de revoir son programme voirie à la baisse.

Par conséquent :

- la réparation du chemin de La Chaponnière pour un montant HT de 6 225.00 €
- le busage du chemin de la Guiberdière pour un montant HT de 4 288.70 €
- le busage du chemin des Aunais pour un montant HT de 9 437.50 €

Sont supprimés. Le programme voirie 2024 s'élève donc à 60 172.50 € HT pour la réparation de chemins et à 5 957.70 € HT pour la partie busage, soit un total de 66 130.20 € HT.

Monsieur le Maire est chargé d'en informer les services de la CC Andaine-Passais.



Zone artisanale de Ceaucé

*situation idéale
en bordure de l'axe Caen – Laval – Angers*

3 parcelles viabilisées
à vendre

10€ / m²



Tél. 02 33 37 95 15

Une buvette au plan d'eau

Avec le retour de l'été, la buvette du lac reprend du service durant les mois de juillet et août. Tous les vendredis et samedis (hors mauvais temps), à partir de 17h, chacun aura la possibilité de venir boire un verre au bord de l'eau dans un cadre bucolique. Entre collègues après la fin de journée, entre amis, en famille, après avoir fait une randonnée, venez nombreux vous détendre, échanger, discuter, faire des rencontres... ce lieu est ouvert à tous !

Tous les 15 jours, un apéritif convivial sera organisé. Prochaine date le 12 juillet
Par ailleurs, nous recherchons des bénévoles pour tenir la buvette, n'hésitez pas à vous manifester directement sur place, aux horaires d'ouverture.

Bel été à tous !



Petit aperçu, lors de la soirée d'ouverture le 28 juin

5) REVERSEMENT DES DROITS DE PLACE DU VIDE-GRENIER A L'UCAL

en Bref à Ceaucé !

Marché de CEAUCÉ

Nicolas WATTEUW

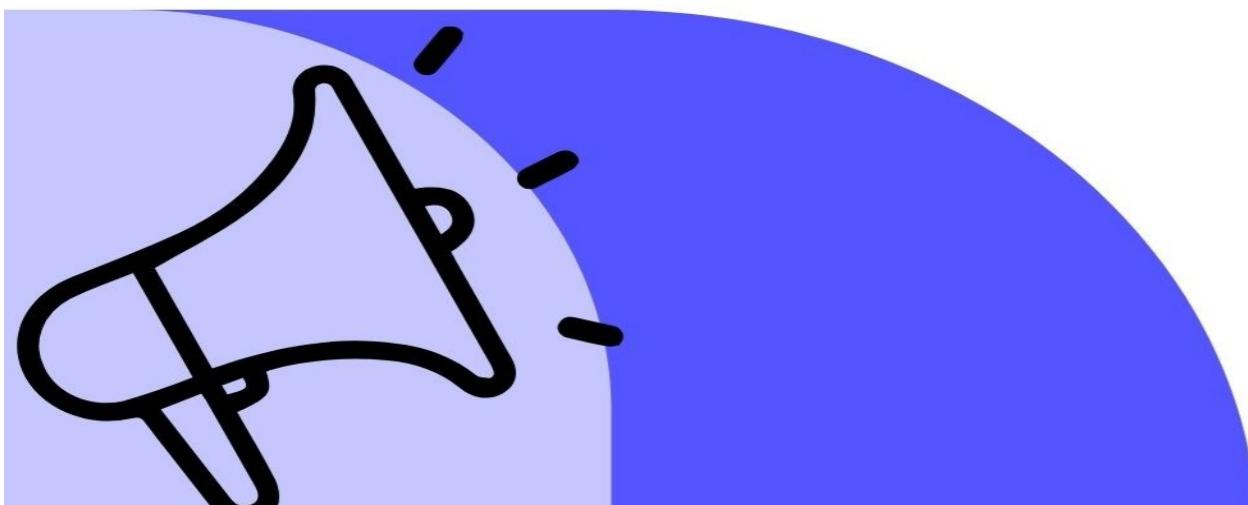


LE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE a commencé à Ceaucé.
Malheureusement, peu de jeunes se sont inscrits cet été, ...
seulement 8 inscriptions...
Les premiers jeunes ont participé à des petits travaux
de la commune, encadrés par Charly et Arnaud.



Léo, Elouan et Baptiste avec Arnaud.

Yanis et Charly avec Charly.



PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt quatre juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de CEAUCÉ, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la salle de convivialité, en séance publique, sous la présidence de M. DARGENT Michel, Maire de CEAUCÉ.

ETAIENT PRESENTS : Mme BOURREE Marie-France, Mme HAMARD Marie-Laure, M. MORIN Thierry, Mme FERET Léa, Mme HEUVELINE Patricia, Mme BOITTIN Anne-Isabelle, M. RIDEREAU Maxime, M. POUSSIER Tony, Mme LERALLU Marie-Noëlle, M. EUVELINE Jacques, M. ROBILLARD Alain, M. POIRIER Jean-Claude, Mme BADEUIL Claire.

ETAIT ABSENT ET REPRESENTE : M. BARBE Bertrand qui avait donné procuration à Mme HAMARD.

Le conseil a élu pour secrétaire : Mme BADEUIL Claire

Lecture a été donnée du procès-verbal de la réunion 27/05/2024 qui a été adopté à l'unanimité.

1) APPROBATION DU RPQS DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE CEAUCÉ – EXERCICE 2023

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif de la commune.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. En application de l'article L.2224-7 du CGCT, le présent rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L.213-2 du code de l'environnement (le SISPEA). Ce SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Le RPQS doit contenir, à minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- ADOpte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2023,
- DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération,
- DECIDE de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr

2) PROPOSITION D'ACHAT DU JARDIN PUBLIC COMMUNAL RUE DE DOMFRONT

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet d'achat du jardin public communal rue de Domfront par M. et Mme Jean-Yves BRODIN, demeurant au 56 rue de Domfront et dont la propriété jouxte le jardin.

L'assemblée, après discussion, et à, l'unanimité, DECIDE de verser une subvention d'un montant de 1 206€, équivalente aux droits de place perçus par la commune lors du vide grenier organisé par l'UCAL le lundi 20 mai 2024.

6) ENSEIGNE DE LA MEDIATHEQUE FRANCOIS WILLIAMS

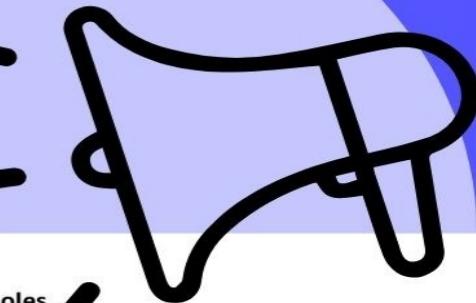
Après discussion et en avoir délibéré et vu la projection sur photo, par 2 voix contre (Mmes BADEUIL et BOITTIN qui auraient souhaité un autre devis comparatif), 4 abstentions et 9 voix pour, le devis de Mme BIGEON pour un montant de 1 192.08 € TTC est accepté.

7) DECISION D'ACQUISITION DES BATIMENTS DE L'ANCIENNE ECOLE JEANNE D'ARC

Par 2 voix contre (Mme HAMARD et M. BARBE qui estiment qu'il y a déjà trop de bâtiments à entretenir) et 13 voix pour, l'assemblée DECIDE d'acquérir une partie de l'ancienne école Jeanne d'Arc, cadastrée section ZK numéros 205 - 105 et 305 (issu de la ZK 206) pour une surface de 25a et 05ca au prix de 80 000.00 €, les frais de notaires à la charge de la commune.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente et tout autre document à intervenir ou en cas d'empêchement, l'adjointe au maire, Mme Bourrée Marie-France.

en Bref à Ceaucé !



Une soirée sous le signe de la convivialité pour nos bénévoles

Vendredi 14 juin, une soixantaine de bénévoles ont répondu à l'invitation des associations Ceaucé Village Lumières et Art et Jardin. Ils se sont retrouvés à la salle de convivialité pour partager un apéritif dinatoire. L'occasion de se revoir, et d'échanger pour certains, d'apprendre à se connaître pour d'autre. L'occasion aussi pour les deux présidents Franck Chorin et Tony Poussier de remercier tout ce petit monde pour leur implication dévouée et sans failles et de rappeler que le bénévolat fait vivre nos petites communes !

La soirée s'est terminée sur une note festive, puisque Ceaucé Village Lumières a fêté ses 20 ans en 2023. L'occasion pour Marie-France, Corinne, Thierry, André et Jean-Claude, membres fondateurs toujours actifs aujourd'hui, de souffler les bougies et de partager avec les plus jeunes les anecdotes et les événements qui ont ponctués l'histoire de l'association.

Vive Ceaucé ! Vive le bénévolat ! Et n'hésitez pas à vous faire connaître, si vous avez envie de rejoindre l'aventure !



**COMBINER
LE SPORT ET LA DÉTENTE**
(1 heure d'activité en 40 minutes de massage)

Pratiquer une activité de pleine nature
(VTT, Canoë, Kayak, etc.)
ou
Pratiquer une activité sportive
(Volley, Badminton, tennis de table, etc.)
suivi d'un massage sportif de récupération

OFFRE SOLO 50 €
OFFRE DUO 90 €
OFFRE FAMILLE à partir de 100 €

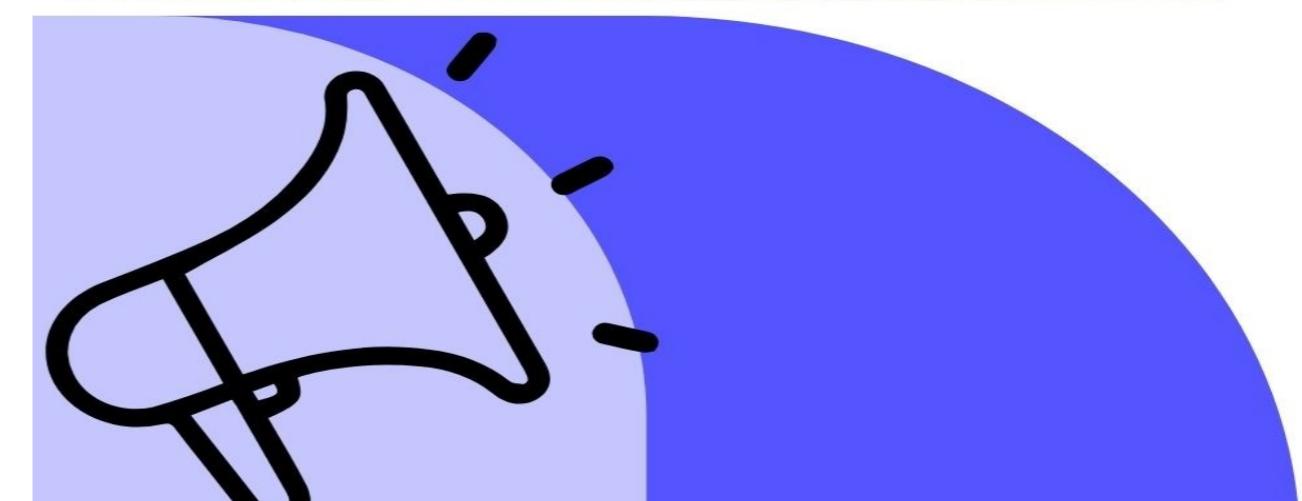
Supplément 20 € si encadrement

Renseignements et réservations au 02/33/38/70/41

**NOUVEAUTE
A LA BASE DE TORCHAMP**
Du 29 juillet au 2 août et du 5 au 9 août



**SPORT/ACTIVITÉ
PLEINE NATURE ET
BIEN ÊTRE**



en Bref à Ceaucé !

A propos du Crédit Agricole de Normandie.

Mise au point de la municipalité sur la fermeture du distributeur de billets.

Le 21 juin, le directeur de l'agence de Domfront du Crédit Agricole de Normandie a envoyé un courrier à ses clients de Ceaucé pour leur annoncer que le distributeur de billets, devenu obsolète, ne fonctionnera plus à partir du 24 juin 2024.

Il expliquait que, malgré plusieurs échanges avec la municipalité, aucun compromis n'avait pu aboutir pour le remplacement de ce distributeur.

Ce courrier ne rend pas compte de la vérité.

Il laisse entendre que la municipalité de Ceaucé est responsable de cet abandon.

Voici comment les choses se sont passées.

En février 2023, le Crédit Agricole de Normandie nous a annoncé la fermeture de son annexe de Ceaucé pour le mois de juin et le retrait du distributeur de billets pour la fin de l'année ; le motif étant qu'il n'était pas rentable (17 000 retraits par an).

Le 20 mars, le maire adressait un courrier au président de la caisse régionale de Crédit Agricole de Normandie afin qu'il revienne sur sa décision qui mettait en péril l'économie de la commune ; ce courrier était signé par 600 ceaucéens.

Il n'a pas eu de réponse.

Mais, en juillet, le directeur des collectivités publiques du C A de Normandie est venu à notre rencontre pour nous proposer « une solution afin de maintenir un distributeur de billets sur la commune ». Dans son discours surprenant, le distributeur devenait rentable (?) .

- Cession, par le Crédit Agricole, du bâtiment pour 1 euro symbolique.
- Prise en charge, par la mairie, du coût d'aménagement et de sécurisation du local estimé à 47 000,00 €.
- Mise à disposition gratuite du local par la mairie pour l'installation du distributeur sur une durée de 10 ans.
- Fourniture, par le Crédit Agricole de Normandie, d'un distributeur neuf dont le coût d'achat est de 8 900,00 € et le coût d'installation de 5 000,00 € (amortissement sur 10 ans).
- Prise en charge par la mairie des coûts de la gestion opérationnelle du distributeur, incluant l'amortissement de l'automate, s'élevant à 710,00 € par mois, le bénéfice revenant à la commune (?) .

Après délibération, la municipalité rejettait cette proposition par laquelle le Crédit Agricole de Normandie faisait supporter à la commune de Ceaucé toutes les charges d'investissement et de fonctionnement avec en contrepartie la cession du bâtiment qui nécessiterait, pour sa requalification en logement ou en local commercial, des travaux d'un coût de 100 000,00 à 150 000,00 € à la charge de la commune.

Souhaitant maintenir un distributeur de billets dans la commune, la municipalité a fait, au mois de septembre, la proposition équitable d'un véritable partenariat qui annulerait la cession du bâtiment et partagerait équitablement les coûts d'investissement et de fonctionnement du nouveau distributeur de billets.

Sans réponse et après plusieurs contacts avec le responsable des agences locales du Crédit Agricole de Normandie, la municipalité demande un rendez-vous avec le directeur des collectivités publiques et finit par obtenir un entretien en visioconférence le 8 mars.

Ce personnage, à qui nous faisions visiblement perdre son temps, s'est montré agacé et méprisant nous disant qu'il n'y avait rien à répondre à notre proposition, que la décision du Crédit Agricole était sans appel et sa proposition non négociable et que le distributeur de billets cessera d'être opérant en juin ; ce qui est fait.

La municipalité de Ceaucé encourage les clients du Crédit Agricole de Normandie de Ceaucé à utiliser les services d'autres organismes bancaires disponibles dans un rayon de 10 à 15 km (Domfront, Passais ou Ambrières).



FETE DE L'ECOLE



Dimanche 30 juin a eu lieu la fête de l'école de Lancelot du Lac, une belle façon de clore l'année scolaire 2023/2024.

Spectacle des enfants, crêpes, jeux et bonne humeur étaient au rendez-vous !

L'APE remercie le personnel de l'école, les parents et les enfants pour leur participation tout au long de l'année.



Bel été à tous !



ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ET L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

MERCREDI 18 SEPTEMBRE

JOURNÉE DU SPORT

AUTOUR DU COLLEGE DE CEAUCE

OLYMPIADES
REMISE DE MEDAILLES
PAR TRANCHE D'AGE
AUX 3 PREMIERS A 17H00



PLUSIEURS ATELIERS

BASE BALL
COURSE
KAYAK
SAUT
TIR A L'ARC

BASKET
FOOTBALL
LANCER
TENNIS
VTT



Communauté de communes
Andaine-Passais

DE 13H30 A 17H30
OUVERT A TOUS
LES JEUNES DE 6 ANS ET +

SUR INSCRIPTION 0665212160



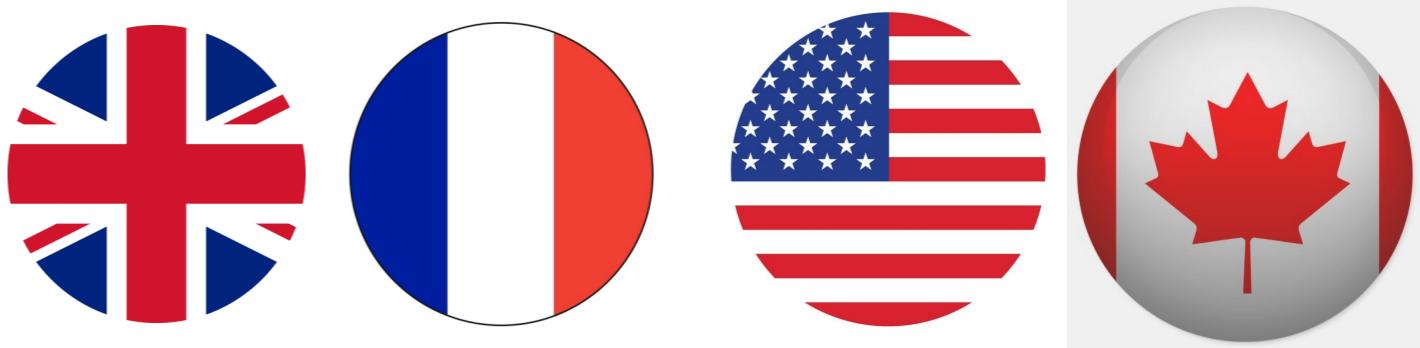
Fête de la libération

Le dimanche 11 août 2024, Ceaucé fêtera les 80 ans de la libération. Une journée riche en animations vous attend !

Au programme :

- 9 h 30 : messe en l'église de Ceaucé
- 10 h 30 : défilé des véhicules militaires dans le centre bourg, survol d'un avion T6, recueillement au monument aux morts, puis à la stèle du pilote canadien Jarvis, dévoilement de deux plaques de rue en hommage à Thérèse Guillou et Louis Terrenoire.
- Le midi : repas assis dans la salle omnisport, sur réservation au 06 22 21 18 62 ou au 06 63 13 93 93.
- L'après-midi : autour du plan d'eau, fête foraine, animation musicale Les Perculinaires, exposition commentée de véhicules de la guerre, documentation photos et vidéos sur Ceaucé pendant la guerre, présence musicale du Pipe Band Normandy.
- 16 h : défilé de véhicules militaires
- 17 h 30 : concert d'Emma Mory
- 19 h : tirage de la loterie
- 20 h : bal populaire animé par le groupe Radio Cadillac
- 23 h : feu d'artifice.

Toute la journée, buvette et vente saucisses et frites. Entrée gratuite



ALIMENTATION GENERALE
PRODUITS FRAIS
Fruits & Légumes
M^{me} et M. SINEUX
5, place du Collège
61330 CEAUCE
02 33 38 30 93
Fax 02 33 30 01 34
Ouvert du Mardi au Samedi de 8 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h 30
Dimanche de 9 h à 12 h 30
Fermé le Lundi
Livraison à domicile



Boucherie-Charcuterie
JEREMY SOULARD
14 place du marché
61330 CEAUCE



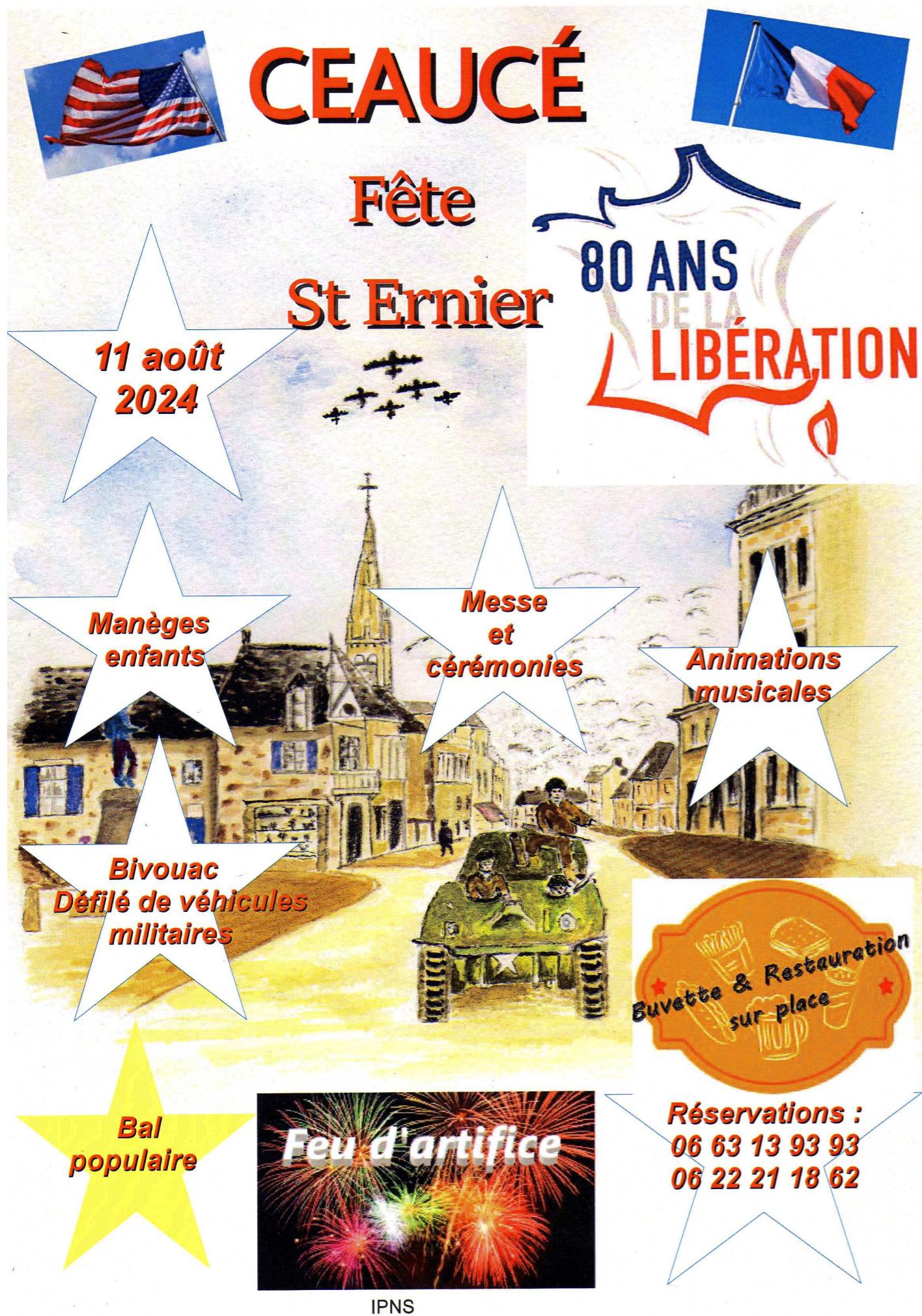
Entreprise de MAÇONNERIE
Thierry MORIN
02 33 38 69 52
27 rue d'Ambrières - 61330 CÉAUCÉ



LE LIT DOUILLET
neuf et réfection
artisanale
Matelas laine
Sommier sur mesure
Fauteuil
La Barre 61330 CEAUCE 02 33 38 95 17



LAURENT MICKAEL
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
mickael.laurent61330@gmail.com
09 63 56 10 58
06 72 48 14 20
ARTISAN ARTIPOLE



LE RELAIS DE L'ESPOIR
vous propose

RANDOS PEDESTRES COURSE NATURE (sans chrono) VTT
(départ libre à partir de 8h du plan d'eau)

Contre la mucoviscidose

NOUVEAUTE
Déjeuner au Tripes

À partir de 8h
Sur réservation
- Tripes, Grillades ou Saucisses + Frites
- Fromage
- Dessert
15 euros

CERUCE (61)

21 SEPTEMBRE 2024

Infos et réservations :
06.10.27.04.28
06.95.87.91.86
06.31.34.66.58

Parcours de 12, 20 et 25km

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE
IPNS

OBLIGATOIRE

Crédit Mutuel
Maine-Anjou, Basse-Normandie

Le R.i.M Andaine-Passais est en mouvement !

merc. 25/09 18h30 Perrou

jeu. 26/09 18h30 Sept Forges

ven. 27/09 19h St Mars d'Egrenne

sam. 28/09 19h St Siméon

dim. 29/09 11h St Fraimbault

suivi d'un pique-nique partagé



Itinérance musicale en territoire Andaine-Passais
Du merc. 25 au dim. 29 septembre, la musique voyage sur le territoire. Christophe Ingrand, flûtiste, proposera un **concert chaque soir** sur une commune différente !

Scrabble et compagnie !
Médiathèque de Ceaucé mar. 10 septembre de 14h30 à 16h30

Vente de documents
à tout petits prix !
A la médiathèque de La Chapelle sam. 14 septembre de 9h30 à 12h30

Ciné-concert à la médiathèque de Passais "Petits contes orientaux" par la compagnie Fantomus ven. 11 octobre 20h (gratuit à partir de 6 ans)

Ceaucé 02.33.66.79.48
Couterne 02.33.37.01.13
Juvigny 02.33.30.74.68
La Chapelle 02.33.96.44.97
Passais 02.33.64.90.63

RiM Andaine-Passais

A très vite dans vos médiathèques !





ART ET JARDIN



Dimanche 29 septembre

Art et Jardin revient autour du plan d'eau et dans la salle omnisports de Ceaucé !

À partir de 10h, plongez dans une journée festive et rencontrez horticulteurs, pépiniéristes, artisans d'art, peintres et producteurs locaux.



Assistez au pressage de pommes à l'ancienne dans le gadage restauré et repartez avec votre propre jus de fruits grâce au mouvipress d'Olivier Gillot.

Une animation culinaire avec le chef étoilé Franck Quinton sera proposée dans l'après-midi.

Entrée gratuite, tombola avec de superbes lots offerts par les artisans, et restauration et buvette sur place. Ne manquez pas cet événement incontournable !



Club Olympique Ceaucéen



Assemblée Générale 2024
Nos seniors ont réalisé une très belle saison, remplissant les objectifs espérés lors de la dernière assemblée générale.

- L'équipe 1A termine 2ème de D1 et obtient ainsi sa montée en Régionale 3. Super parcours.
- L'équipe 1B a réalisé une bonne saison en finissant 3ème de D3. Cependant on regrette quelques matchs ratés sans lesquels la 2ème place était à portée!

- L'équipe 1C se classe 3ème sur 6 en D4, ce qui constitue un excellent parcours.
- Les Féminines étaient en inter District à 11 et se sont formidablement comportées et terminent 3ème. Très bonne saison.

Merci à nos arbitres : Guillaume, Michel, Ludovic et Taner.



challenge B le 25 mai à Domfront.

Parole donnée aux coach Arnaud, puis Guillaume, Sébastien et Denis Chez les jeunes, en entente avec Passais et Andaine : (bilan présenté par Guillaume)

- U18 : 4ème en Dep 2
- U15 : 2ème pour les A et 10ème pour les B.
• U13 3 équipes qui terminent respectivement 3ème, 4ème et 5ème de leur groupes respectifs.

Félicitation à l'équipe U13 B qui termine 7ème de la finale départementale du

- U11, U9 et U7 Jouent sans classement . Le but est de progresser

Les manifestations :

Le LOTO au mois de janvier a été réussi.

La Choucroute a connu comme chaque année un grand succès.

Le concours de pétanque du lundi de Pentecôte a réunit 72 équipes avec un temps incertain. C'est pas mal..

Le 26 mai après la dernière journée de championnat et le match de la montée, le club offre le traditionnel apéro à tous ses sponsors. Une soirée festive bien agréable avec en plus la fête des joueurs et supporters pour la montée en R3

Le tournoi des féminines a été annulé faute de dates disponibles à cause des nombreux matchs reportés pendant l'hiver.

Les U15 en collaboration avec la classe Foot du Collège sont allés passer une journée au centre de Clairefontaine lieu de rassemblement des équipes de France de football. Merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation et la réussite de ces manifestations.

Bilan Financier présenté par le trésorier s'avère positif d'environ 800 euros

(quelques factures restant à payer pour cette saison

Saison prochaine :

Le renouvellement des licences se fait par internet à partir du 15 juin. Il faut surveiller sa boîte mails et ne pas tarder à faire le nécessaire. Surtout bien tout lire et voir s'il faut un certificat médical et photo.

Les cotisations : Seniors et U18 et féminines : 55€ (avec 2 paires de chaussettes) -

Jeunes: 40€ - à régler avant mi-novembre sous peine d'augmentation de 10€.

Reprise de l'entraînement physique mi-juillet avec Galette .

Reprise avec Arnault :2ème semaine d'août (lundi, mercredi, vendredi)- Coupe de France le 19 Août.

Encadrement :

1A : Arnault, Jeff. Patrice arrête: nous le remercions pour son apport au club depuis son arrivée.

1B : Guillaume et Jordane

1C : Sébastien et Michel

Féminines : Denis , Laurence et Ludo pour l'entraînement

Jeunes : C'est Théo DENIS qui devient le responsable des équipes de jeunes en remplacement de Guillaume Forget.

Nouveaux vestiaires. Ca devrait être bon pour la saison prochaine.

Responsable Matériel et locaux : Denis

Responsable Trafic : Sébastien.

Sponsoring : Galette



Les Manifestations :

Pétanque le lundi de Pentecôte.

Choucroute le samedi 29 octobre.

Peut-être un Loto et un déjeuner aux tripes.

Arbre de Noël du club organisé par les responsables du club house le 20 décembre.

Service civique : Le club a la possibilité d'engager un service civique pour le football par l'intermédiaire du District de l'Orne.

Les jeunes intéressés peuvent contacter Stéphane THOMAS (06 65 21 21 60) ou Bernard REBULARD (06 88 02 11 61).

Renouvellement de l'équipe dirigeante à l'unanimité (départ de Patrice Dorison)

Le bureau : **Président Bernard REBULARD** , **Vice président Guillaume PLUMAIL** , **Secrétaire Guillaume FORGET** , **Trésorier Yohann BARDOU**.

La page facebook du club : <https://www.facebook.com/ceucefoot/>

Les résultats du club : <https://footorne.fff.fr/recherche-clubs/?scl=4128&tab=resultats>

